

Rhône-Alpes, Savoie
Albertville
265 chemin de la Charrette

Revêtement mural : L'Aurore

Références du dossier

Numéro de dossier : IM73000602
Date de l'enquête initiale : 2010
Date(s) de rédaction : 2020
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale 1% artistique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : revêtement mural
Titres : L'Aurore

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, H, 2111, 2112, 2113

Historique

La commission d'agrément des artistes proposés pour l'exécution des travaux de décoration dans les bâtiments d'enseignement donne son avis favorable au projet de décoration du 1% du lycée mixte classique et moderne d'Albertville le 27 juin 1962. Le projet de Charles Gianferrari et Jacques Bertoux est présenté par Henri Jacques Le Même, architecte du lycée. Un premier arrêté est pris le 25 juillet 1962, cependant le devis des artistes excédant le budget disponible, leur proposition est révisée : elle fait l'objet d'un nouveau devis le 27 novembre 1962, qui s'ajuste précisément au crédit de 556.782 NF. L'arrêté d'agrément définitif est pris le 2 janvier 1963. Le thème est : l'Aurore (AN 19880466/31). L'œuvre observée par Claire Peillod en 1996 est une mosaïque de sol, d'un diamètre de 200 cm, très altérée, et disparue en 2010. Le revêtement mural de Gianferrari et Bertoux a disparu avant 1996.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle (, détruit)

Dates : 1963 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Charles Gianferrari (mosaïste, attribution par source), Jacques Bertoux (sculpteur, mosaïste, attribution par source)

Description

Sur la paroi de fond de la galerie préau, située entre le bâtiment d'externat et le bâtiment d'internat, une mosaïque en éléments de terre cuite de forme et de valeur différentes, appliqués sur des voiles de béton armé. Cette composition est complétée par des hublots garnis d'épaisses dalles de couleur. Le mur de séparation situé entre le préau et le jardin de 28 m de long sur 2 m de haut et 0,20 m de large a été décoré de la manière suivante :

- des hublots ménagés dans l'épaisseur du mur sont équipés de dalles de couleur, surface 4 m2 environ
- l'un des cotés du mur est revêtu d'une mosaïque de terre cuite de 52 m2 ; l'autre face également, mais en appareillage plus simple.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : mosaïque

Matériaux : terre cuite ; béton armé (support)

Mesures : h : 200 cmla : 1 500 cm

État de conservation

oeuvre détruite

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la région

Références documentaires

Documents d'archive

- **AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique. Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005**
AN : Ministère de la Culture et de la communication, délégation générale de la création artistique.
Recensement des opérations de 1% artistique de l'arrêté du 18 mai 1951 au décret du 4 février 2005, informations au 28 février 2011.
ordre n° 2972, ordre n° 2973
AN Pierrefitte-sur-Seine : sans cote
- **AN. 19880466. Bureau de la commande publique, 1 % (1948-1983)**
AN. 19880466. **Ministère de la Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de la commande publique, 1 %.** (1948-1983).
art. 31
AN : 19880466
- **AN. 19910237. Bureau de commande publique, 1 % (1956-1988)**
AN. 19910237. **Culture ; Délégation aux arts plastiques ; Sous-direction de la décentralisation et du soutien à la création ; Bureau de commande publique, 1 %.** (1956-1988)
art. 3
AN : 19910237
- **PEILLOD, Claire. Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes. Région Rhône-Alpes, décembre 1996.**
PEILLOD, Claire. **Inventaire des œuvres d'art dans les lycées de Rhône-Alpes.** Région Rhône-Alpes, décembre 1996.
Savoie
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote
- **ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010**
ÉCOLE SAINT-LUC LIÈGE, CICRP MARSEILLE. **État des lieux des "1% artistiques" implantés dans les lycées de Rhône-Alpes, 2010.** 3 vol. Tome 1 : Loire, Ardèche, Drôme, Isère. Tome 2. Savoie, Haute-Savoie. Tome 3 : Ain, Rhône.
T 2, n° 196, page 112
Région Auvergne-Rhône-Alpes, SRI, site de Lyon : sans cote

Documents figurés

- **Panneau de fond du préau : maquette acceptée (Gianferrari, Bertoux, 1970) (AN 20020101/47)**

Panneau de fond du préau : maquette acceptée / Charles Gianferrari, Jacques Bertoux. 1970. 1 fotogr.
pos. : n. et b. contrecollée sur carton (AN 20020101/47).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101/47

Annexe 1

Présentations du 1% du Lycée mixte classique et moderne d'Albertville (N 19880466/31)

Henri Jacques Le Même, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, architecte en chef et conseil du ministère de la construction, Megève, le 16 juin 1962

À Monsieur le Président de la commission chargée de l'examen des projets de décoration au titre du 1%
Collège classique et moderne mixte d'Albertville, travaux de décoration 1%

Monsieur le Président, Dans le lycée cité en marge, que nous venons de réaliser, et où il ne reste plus à terminer que quelques travaux de parachèvement, il est nécessaire d'ajouter maintenant la décoration prévue au titre de la subvention dite « du un pour cent ».

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le projet que nous avons fait établir dans ce but et qui est l'œuvre de deux artistes que vous connaissez déjà sans doute : Charles Gianferrari et Jacques Bertoux, qui ont précédemment réalisé pour nous : en 1958, un vaste panneau de bois assemblés, au Pavillon d'exposition permanente du bois de l'école des travaux publics de Cachan, et en 1960, le décor du foyer de la salle de conférence du centre technique du bois, avenue de Saint-Mandé à Paris.

Le projet de décoration du lycée d'Albertville s'applique à la paroi de fond d'une galerie-préau située entre le bâtiment d'externat (opération municipale) et le bâtiment d'internat (opération d'État) : ce serait une sorte de mosaïque monumentale en éléments de terre cuite de formes et de valeurs différentes, appliqués sur des voiles de béton armé, fixés eux-mêmes sur les poteaux métalliques de la dite galerie. Cette composition, dont le dessin évoque des cristallisations ou des structures végétales, serait complétée et enrichie par des hublots garnis d'épais dalles de couleur, qui créeraient des transparences et animeraient la face postérieure de la paroi intéressée (cette dernière étant vue des salles à manger des élèves au travers d'un patio formé par le préau en question et les deux galeries d'accès à l'internat).

C'est d'ailleurs dans le but de mettre en valeur ce décor qu'ont été étudiés et réalisés préau et galeries. Cette mosaïque et ses hublots seraient exécutés en matériaux robustes et lavables, de façon à éviter toute crainte de dégradation.

Ce dossier comporte les pièces suivantes :

- plan-masse du lycée d'Albertville, à l'échelle de 1/500e indiquant l'emplacement de la décoration projetée.
- plan de préau, du patio et des galeries d'accès à l'internat, avec élévation et coupes, le tout à l'échelle de 0,01 p.m.
- élévations schématiques de la paroi décorée, avec détail de la mosaïque de terre cuite et coupes partielles, à l'échelle de 0,05 p.m.
- recueil broché contenant toute une série d'études préliminaires.
- maquette de la gouache de l'ensemble du décor de la paroi.
- échantillons des matériaux proposés.

Nous devons vous préciser que le montant total du lycée d'Albertville, s'élèvera après achèvement complet et révision de prix comprises : à environ 2.700.000 NF pour l'externat (opération municipale subventionnée) et environ 4.200.000 NF pour l'internat (opération d'État). soit au total à environ 6.900.000 NF.

Les travaux de décoration pourront donc s'élever à 69.000 NF (soixante neuf mille nouveaux francs).

Ils comprendront principalement la mosaïque décrite ci-avant, qui couvrira une surface de 56 m² environ, et éventuellement un élément sculpté au centre du patio.

Nous devons ajouter que ce projet de décoration du lycée d'Albertville a déjà recueilli l'approbation :

- de la municipalité d'Albertville,
- du comité départemental des constructions scolaires de la Savoie (séance du 2 juin 1962),
- de Monsieur Delrieu, inspecteur général de l'instruction publique pour la région intéressée.

Il doit enfin être présenté mardi prochain 19 courant à la section spéciale du conseil général des bâtiments de France.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements complémentaires que vous pourriez souhaiter à propos de cette affaire et nous seront bien entendu présents le 27 courant à la réunion de votre commission.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments les plus distingués. Pour H.J. Le Même et G. Henry, l'un d'eux Henry Le Même

OoooO
O

Gianferrari - Bertoux - 10 passage Dugesclin Paris Quinzième - sculpteurs

27 novembre 1962

Devis descriptif et estimatif 6729, annulant le devis 6370 du 4 juin 1962

1 - Projet : selon notre dessin ALA.313 et suite

2 - Situation : étude et réalisation d'un mur de séparation situé entre préau et jardin du lycée d'Albertville.

3 - Dimensions : 35 m. x 2 x 0,20 simple face

4 - Matériaux : Sur forme de béton de 35 m x 2 m x 0,10 comportant des fenêtres ménagées au moment du coulage la surface totale d'ouverture représentant 4 m² sera équipée de dalles de couleur complétant la polychromie de l'ensemble constitué essentiellement d'une mosaïque de 70 m² de marbre sur face préau et tous les retours en épaisseur inférieure ; les dalles de couleur seront fixées par agrafes laiton, permettant leur démontage éventuel (notre dessin avl.1271)

5 - Thème : l'ensemble est composé en volume et polychromie sur le thème de « l'Aurore »

6 - Délai d'exécution : sera réalisé dans un an et demi à dater de l'ordre de service

7 - Montant : pour la somme de 56.782 NF8 - Paiement : premier tiers à la commande ; deuxième tiers en cours

d'exécution ; troisième tiers à la réception provisoire9 - Domiciliation : sur CCP. Paris 13057.13 au nom de Messieurs Gianferrari et Bertoux 10 passage Du Guesclin Paris XVI ou par chèque barré au nom de M. Bertoux.

OoooO

O

Henri Jacques Le Même, architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, architecte en chef et conseil du ministère de la construction, Megève, le 10 décembre 1962

Collège classique et moderne mixte d'Albertville, travaux de décoration

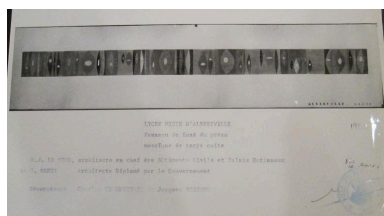
Les sculpteurs Gianferrari et Bertoux, chargés de l'opération citée en marge, m'ont indiqué qu'ils vous avaient mise au courant des difficultés rencontrées pour l'exécution des travaux de l'affaire en question, et en particulier le refus de la municipalité d'Albertville de prendre en charge la fraction du 1% correspondant à la partie non subventionnée des travaux. De ce fait je me suis trouvé dans l'obligation de faire modifier les ouvrages de décoration prévus en limitant ceux-ci au crédit qui va être disponible, soit 1% de 5.678.200 NF = 56.782 NF.

En conséquence, je vous prie de trouver sous ce pli, en triple exemplaire, le nouveau devis descriptif et estimatif n° 6729, en daté du 27 écoulé, établi par Gianferrari et Bertoux et qui annule et remplace leur devis n° 6370 du 4 juin dernier.

OoooO

O

Illustrations



Maquette pour le panneau
de fond du préau (acceptée).

Autr. Charles Gianferrari,

Autr. Jacques Bertoux,

Repro. Valérie Pamart

IVR84_20207300001NUCB

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Ensemble des œuvres réalisées au titre du 1% artistique dans les lycées publics de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (IM00000003)

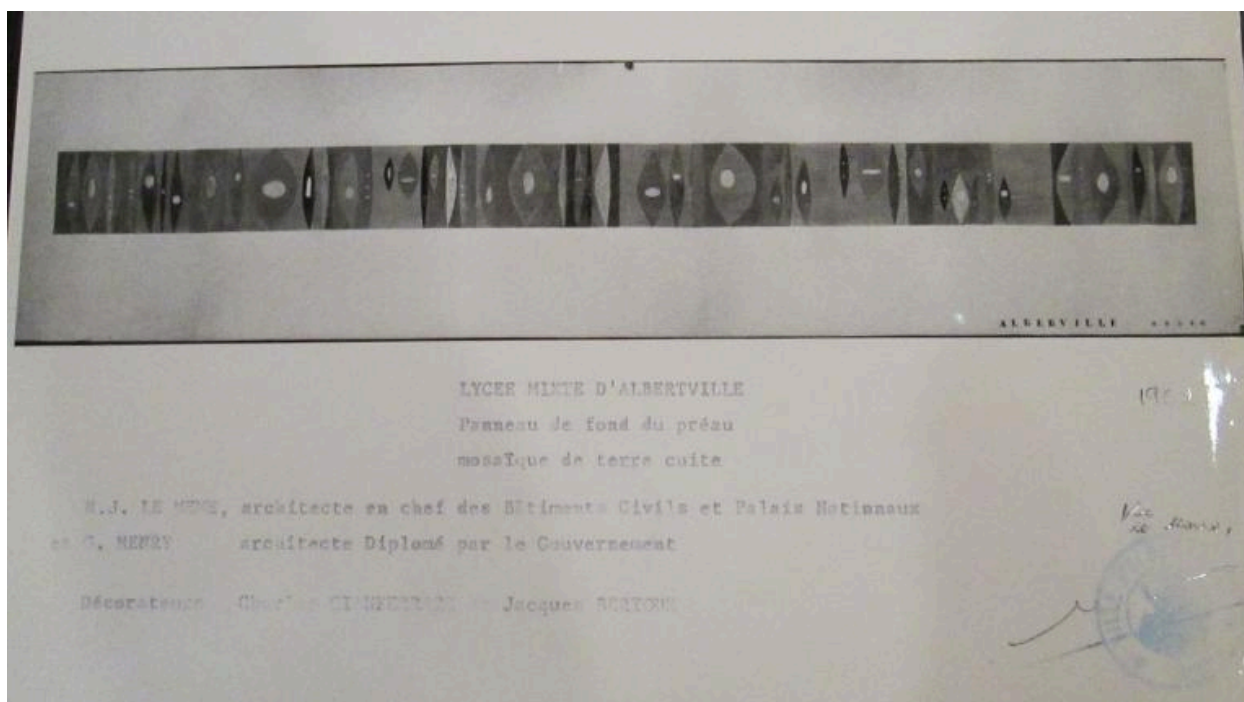
Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du 1% du Lycée professionnel le Grand Arc (IM73000601) Rhône-Alpes, Savoie, Albertville, 265 chemin de la Charrette

Auteur(s) du dossier : Etudiants de l'Ecole Saint-Luc, Liège, Elisabeth Dandel, Valérie Pamart

Copyright(s) : © Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Maquette pour le panneau de fond du préau (acceptée).

Référence du document reproduit :

- **Panneau de fond du préau : maquette acceptée (Gianferrari, Bertoux, 1970) (AN 20020101/47)**
Panneau de fond du préau : maquette acceptée / Charles Gianferrari, Jacques Bertoux. 1970. 1 fotogr.
pos. : n. et b. contrecollée sur carton (AN 20020101/47).
AN Pierrefitte-sur-Seine : 20020101/47

IVR84_20207300001NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Valérie Pamart

Auteur du document reproduit : Charles Gianferrari, Jacques Bertoux

Date de prise de vue : 2019

© Archives nationales

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation